



## PRÉFET DE LA VENDÉE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 14/01/2022

#### Plan « 5 000 terrains de sport »

À l'heure où nos modes de consommation et l'usage parfois excessif des écrans favorisent la sédentarité et ses effets délétères sur la santé, le Gouvernement veut garantir l'accès de tous, partout, à la pratique d'une activité physique et sportive quotidienne.

Aussi, pour accompagner la création du Pass'Sport, allocation de rentrée sportive bénéficiant à 5,4 millions d'enfants à hauteur de 100 millions d'euros destinée à renforcer la place du sport à l'école et à installer des savoirs sportifs fondamentaux, le Président de la République a souhaité soutenir le déploiement d'équipements innovants et de proximité, dans un contexte où le parc existant est saturé et vieillissant au travers d'un programme de développement et de rénovation d'équipements sportifs de proximité.

Ce plan vise à construire 5 000 nouveaux terrains de sport en France d'ici 2024 pour un budget de 200 millions d'euros.

Ainsi, les quartiers et les zones rurales ou carencées vont bénéficier, dès 2022, de :

- 1 000 dojos et salles d'arts martiaux ou de boxe ;
- 1 000 plateaux multisports ;
- 500 terrains de basket et autant de padel ;
- 200 bassins mobiles pour apprendre à nager aux tout petits.

Les collectivités territoriales et les associations sportives (fédérations, ligues, comités...) pourront proposer **des projets de construction d'équipements que l'État financera a minima à 50%**, et jusqu'à 80% du montant subventionnable.

Ce plan proposera **des procédures de soutien simplifiées, permettant une livraison rapide des sites.**

Ce programme de soutien s'accompagne d'un budget supplémentaire de 50 millions d'euros dédié à la rénovation thermique des équipements sportifs existants, dans la continuité du travail engagé grâce à France Relance. Ces projets de rénovation sont portés par les Collectivités Territoriales, leurs groupements ou leurs mandataires.

Les informations détaillées sur le Programme des 5000 équipements sportifs de proximité pour 2022 sont disponibles sur le site de l'agence Nationale du sport : [www.agencedusport.fr/subventions-equipements-440](http://www.agencedusport.fr/subventions-equipements-440).

#### Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)

[www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) - [@PrefetVendee](https://www.instagram.com/PrefetVendee) - [@PrefetVendee](https://www.facebook.com/PrefetVendee) - [@prefetvendee](https://www.linkedin.com/company/PrefetVendee)

29 rue Delille  
85000 La Roche-sur-Yon